

Extrait du Collège Les Courlis Nevers

<http://col58-lescourlis.ac-dijon.fr/spip.php?article174>

# Qu'est-ce-que le Conseil des enfants et des jeunes ?

- Pédagogie - Disciplines - Histoire Géographie Education civique -



Date de mise en ligne : mardi 10 avril 2012

## Description :

La classe de 6ème3 interviewe les membres du CEJ.

---

Copyright © Collège Les Courlis Nevers - Tous droits réservés

---

**Vendredi 30 mars, nous avons reçu dans notre classe Mme DEBARD et Franck Papotier, venus nous parler du Conseil des enfants et des jeunes**

### **Le fonctionnement du CEJ**

C'est **Pierre Bérégovoy** qui a créé le CEJ pour donner la parole aux enfants.

Le CEJ sert aux enfants à **réaliser des idées pour un intérêt commun**. Il y a 31 élus titulaires et 27 suppléants.

**Le CEJ s'organise en 3 commissions**, chacune élabore un projet pour l'année :

- ▶ Environnement : la coulée bleue.
- ▶ Sport/loisir : compétition de toupies.
- ▶ Communication et solidarité : collecte au profit des restos du coeur.

Les élèves du CEJ échangent des idées entre eux.

Les décisions sont prises en compte si elles sont réalisables.

Il y a près de 12 réunions par an, celles-ci ont lieu pendant les semaines mais pas pendant les vacances. Les réunions durent de 14h à 15h30 les mercredis.

En début de séance, les élus font un récapitulatif de la séance précédente, puis enchaînent sur un projet (par exemple les restos du coeur).



Mme DEBARD

**Madame Debard** est **coordinatrice du CEJ de Nevers depuis 5 ans**, elle peut remplacer des animateurs et elle se charge de la communication.

Elle a un rôle administratif.

Elle ne veut pas devenir maire car elle n'habite pas à la commune de Nevers et en plus ça ne l'intéresse pas.

## Qu'est-ce-que le Conseil des enfants et des jeunes ?

---

Mme Debard nous a expliqué ensuite le **fonctionnement de la machine à voter**.

L'assesseur ouvre le scrutin puis les élèves de 9 à 13 ans vont voter sur la machine où se trouvent les prénoms des élèves présentés et le vote blanc.

Les boutons se trouvent en dessous de chaque prénom et du vote blanc. Après le vote des élèves, ils vont signer devant leur nom et prénom sur une feuille d'émargement. Dès que les votes sont terminés l'assesseur clôture le scrutin. Et enfin la machine sort un ticket où se trouvent les résultats puis il annonce les résultats aux élèves.



Franck PAPOTIER

**Franck** est en 5<sup>°</sup>3. Il a voulu se présenter au CEJ car il trouvait que c'était **un bon investissement** et que le CEJ est une bonne chose car il est **très important d'échanger nos idées**.

### **Pour être élu au CEJ il faut :**

- ▶ être domicilié à Nevers.
- ▶ Avoir entre 9 et 13 ans.
- ▶ Etre scolarisé en CM2, 6<sup>°</sup> ou 5<sup>°</sup> à Nevers.

Franck fait également partie de la commission Solidarité.

Nous remercions Mme DEBARD et Franck de nous avoir présenté le CEJ.



## Qu'est-ce-que le Conseil des enfants et des jeunes ?

---

Les élèves de 6ème 3, rédacteurs de l'article.